



ECOLE MATERNELLE MARIE NOËL

1, rue Eugène Lair

95270 VIARMES

Tel - Fax : 01.30.35.43.98

Courriel : 0951038m@ac-versailles.fr

---

### **Compte rendu du Conseil d'Ecole du mardi 23 octobre 2007**

#### **Présents :**

Mr DESSE	Maire de Viarmes	Mme TRESSIERE	Enseignante
Mme FERRE	Adjointe au Maire	Mme GEAY	ATSEM
Mme LABY	Responsable des services techniques	Mme MOREIRA	Les parents et l'école
Mme WISPELAERE	Directrice	Mme DESBOIS	Les parents et l'école
Mme LEFEVRE	Enseignante	Mr DEBRIE -DUTOT	Les parents et l'école
Mme CASTEL-PLANCHE	Enseignante	Mme PAGES	Les parents et l'école
Mme CARON	Enseignante	Mme VIGNAUT	Les Parents et l'école
Mme VANDENHENDE	Enseignante	Mme WATELIER	FCPE
Mme SCHMITGEN	Enseignante	Mme DE BOYER D'EGUILLES	FCPE

#### **Absents excusés :**

Mr GARCIA            Inspecteur de l'Education Nationale  
Les enseignants du Réseau d'Aides  
Mr HUC                DDEN

#### **Résultats des élections des parents d'élèves au Conseil d'école :**

30.86% de votants soit un résultat sensiblement égal à celui de 2006. Le bureau des élections déplore ce résultat décevant au vu du travail de préparation assez lourd pour les votes par correspondance.

Sont élues en tant que titulaires pour la FCPE :

Madame DE BOYER D'EGUILLES et Madame WATELLIER

Sont élus en tant que titulaires pour Les Parents et l'école :

Madame MOREIRA, Madame PAGES, Madame VIGNAUT, Monsieur DEBRIE-DUTOT et Madame POIRIER.

#### **Rôle du Conseil d'école:**

Il vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement propre à l'école.

Il adopte le projet d'école après concertation.

#### **Le point sur la rentrée scolaire 2007/2008 :**

L'effectif total de l'école est de 180 élèves répartis comme suit :

2 Petites sections à 25 et 24 enfants. Les enseignantes sont Madame WISPELAERE et Madame CARON et les ATSEM : Madame CHERRUAU (à mi-temps) et Mademoiselle BONSANTE

2 Moyennes sections à 25 et 26 enfants. Les enseignantes sont Madame CASTEL-PLANCHE et Mademoiselle LE TOQUIN et les ATSEM : Madame MONTEIRO et Madame SORIN

1 Moyenne grande section à 26 enfants : 11 moyens et 15 grands. L'enseignante et Madame LEFEVRE et l'ATSEM Madame LEFEBVRE.

2 Grandes sections à 27 enfants chacune. Les enseignantes sont Madame VANDENHENDE et Madame SCHMITGEN et les ATSEM : Madame TAVERNE et Madame GEAY

Mademoiselle LE TOQUIN est absente depuis la rentrée scolaire. Elle est remplacée par Madame TRESSIERE Danièle.

#### **Règlement intérieur :**

Il faut souligner le fait qu'aucun médicament ne doit entrer dans l'école sans avis du Médecin scolaire. Les enseignantes retrouvent encore trop de fois des médicaments, dans le sac à dos des enfants, accroché au portemanteau. Ceci est dangereux, n'importe quel autre enfant peut les prendre et mettre sa vie en danger. Merci de penser à la collectivité. Le reste est adopté à l'unanimité.

#### **Projet d'école :**

Il est identique à celui de l'année dernière. Pendant toute cette année scolaire, l'équipe éducative de l'école doit écrire un nouveau projet, valable 3 ans, de septembre 2008 à juin 2011. Il sera soumis au Conseil d'école au fur et à mesure de sa rédaction.

#### **Rencontres parents, enseignants :**

La première rencontre a eu lieu au mois de septembre pour expliquer aux parents de chaque classe le fonctionnement de l'école, de la classe.

Au mois de janvier pour les Petites sections et au mois de février pour les autres, les enseignantes recevront chaque famille lors d'une rencontre individuelle, lors de la remise du livret d'évaluation.

Au mois de juin, une rencontre individuelle sera mise en place à la demande de l'enseignante ou des parents.

**Activités pédagogiques pour l'année scolaire 2007/2008 :**

L'école entame un projet « Arts plastiques ». ce projet se fait avec l'aide de la conseillère pédagogique Yveline DREYFUS que nous rencontrons régulièrement. Cette année est dédiée à la couleur. Dans le cadre de ce projet, toutes les classes ont été voir l'exposition sur « Paul DAVIAUD ». Monsieur SARLAT et Monsieur PEUCH nous ont présenté cet artiste Viarmois, son œuvre. D'autres sorties scolaires seront proposées autour de ce projet, nous sommes à la recherche de musée pouvant accueillir des maternelles.

Les classes de Mesdames CARON, CASTEL-PLANCHE, TRESSIERE, WISPELAERE sont allées à la cueillette d'Attainville pour un travail sur la couleur des légumes et des fruits.

La classe de Madame SCHMITGEN est allée au Musée de l'éducation à Saint Ouen l'Aumône et au Musée Pierre SALVI à Viarmes pour un travail sur la classe autrefois.

Les classes de Mesdames VANDENHENDE et LEFEVRE iront le 26 novembre au Musée du centre Pompidou pour un travail sur les couleurs.

Le projet poney qui a été annoncé dans les classes de mesdames VANDENHENDE et LEFEVRE est toujours à l'étude. les parents des classes concernées seront tenus au courant de la faisabilité du projet ou non le plus rapidement possible.

**Coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative générale sont à la disposition des parents élus au Conseil d'école.

Les comptes des coopératives de classe peuvent être consultés par les parents de la classe, au mois de juin.

**Le rôle des ATSEM (Les parents et l'école) :**

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) font partie du personnel communal, affecté à l'école. Elles assurent l'entretien des locaux en dehors des heures de présence des enfants. Pendant les horaires scolaires elles sont garantes de l'hygiène des locaux, elles facilitent l'habillement des enfants, elles participent aux ateliers dans les classes, donnent les premiers soins en cas de blessure, et bien entendu une ATSEM donne toute son attention à un enfant qui la réclame.

Elles font parties intégrante de l'équipe de l'école, et sur le temps scolaire elles sont sous la responsabilité de la directrice.

Elles peuvent, si elles le souhaitent, assurer le restaurant scolaire et s'occuper de la pose méridienne. Toutes le font.

**Horaires de départ pour le restaurant scolaire ( Les parents et l'école) :**

Le départ se fait à 11h30 pour les petits et les moyens. Les enfants étant sous la responsabilité de son enseignante jusqu'à 11h30 il n'est pas possible de les faire quitter l'école avant. Il est demandé aux parents de l'élémentaire de bien vouloir faciliter le passage des enfants de la maternelle en évitant de stationner sur le passage dessiné à terre (et ceci aussi bien à pied qu'en voiture) . La demande sera transmise au Conseil d'école de l'élémentaire.

**Horaires de départ pour la garderie périscolaire (Les parents et l'école) :**

Idem que la question précédente.

**Les personnes bénévoles intervenants dans l'école (Les parents et l'école) :**

Toutes les personnes bénévoles qui interviennent dans les classes le font à la demande de l'enseignante et après accord de la directrice. Cet accord est donné en fonction d'un projet de classe. Il se peut que l'intervenant ne soit pas un parent de la classe. Ce choix est fait par l'enseignante qui y voit là un moyen de ne pas ajouter un problème affectif à une présence supplémentaire et ponctuelle dans la classe.

**Les travaux de ventilation de l'étage (Les parents et l'école) :**

Après le vote du budget 2008, des travaux devraient être exécutés : ventilation pour évacuer la chaleur et stores extérieurs.

Madame WISPELAERE demande que l'on commence à budgéter certains travaux de rénovation, l'école ayant déjà 10 ans, certains endroits demandent un peu de rafraîchissement.

**Le panneau d'affichage (Les parents et l'école) :**

Demande d'aimant (si cela est possible) pour un affichage plus net. Madame WISPELAERE doit s'assurer que le fond du tableau soit bien aimanté.

**Pose d'une poubelle à l'extérieur de l'école (Les parents et l'école) :**

Madame LABY en prend bonne note tout en prenant en compte le fait que nous sommes toujours en plan Vigipirate. La poubelle devra donc être transparente.

**Dates des prochaines réunions du Conseil d'école:**

Samedi 2/02/08 à 9h30

Samedi 31/05/08 à 9h30

***La séance du Conseil d'école est levée à 19h50 toutes les questions étant traitées.***